

Le môle de protection du port de Guidel va être renforcé

A partir du 4 mars, Lorient Agglomération va mener des travaux sur le port de plaisance de Guidel pour renforcer l'extrémité du môle de protection.

Dans le cadre du programme d'entretien de ses ports de plaisance, Lorient Agglomération va mener une opération de travaux sur celui de Guidel pour renforcer le môle de protection.

Cet ouvrage a déjà fait l'objet de diverses interventions depuis sa construction au début du 20^{ème} siècle. Une première partie située au plus proche de la terre a été partiellement renforcée en 2015 lors des travaux d'agrandissement du port de plaisance afin de limiter sa vétusté. La dégradation progressive des éléments structuraux (murs d'enceintes, dallage supérieur) de sa partie la plus éloignée oblige désormais à une nouvelle intervention afin d'éviter la dislocation complète de l'ouvrage.



Concrètement, l'intervention va consister à stabiliser l'extrémité du môle avec l'installation d'un rideau de palplanches métalliques et à le reprendre entièrement grâce à la réalisation d'un coffrage en béton armé. Les travaux vont débuter lundi 4 mars pour une durée estimée à trois mois sous réserve des conditions météorologiques. Les pontons ainsi que la cale de mise à l'eau resteront accessibles aux plaisanciers durant cette période.

Cette ultime opération de travaux menée sur le port de Guidel représente un investissement de 370 000 euros financés par Lorient Agglomération (240 500 euros) et par la Région Bretagne (129 500 euros) dans le cadre du partenariat Europe Région Pays de Lorient.

Un port de plaisance de 218 places

Lorient Agglomération a entamé des travaux d'extension dans le port de Guidel en novembre 2014. Le nouvel équipement inauguré en septembre 2015 offre désormais une capacité d'accueil doublée passant de 100 à 218 places. Cette opération portuaire représente un investissement de plus de 4 millions d'euros cofinancée par Lorient Agglomération, la Région Bretagne et le Conseil départemental du Morbihan.

En 2017, Lorient Agglomération a investi 435 000€ pour la création d'une aire de carénage et d'un terre-plein respectueux de l'environnement. Elle peut accueillir jusqu'à neuf bateaux simultanément et est dotée d'une unité optimisée de traitement et de récupération des eaux pour éviter tout rejet de pollution au milieu naturel. Parallèlement à ces travaux, une passerelle accessible aux personnes à mobilité réduite a été installée pour relier le terre-plein du port et la capitainerie à l'esplanade du cœur de station et aux commerces voisins. Cet aménagement a été précédé d'une refonte complète, sur près de 40m, du perré existant, renforçant ainsi la protection de la route et de l'esplanade.

Contact presse Lorient Agglomération :

Myriam Breton-Robin - 02 90 74 73 68 - 06 01 19 30 08 mbretonrobin@agglo-orient.fr
<https://www.lorient-agglo.bzh/actualites/espace-presse/>

